

SEIZIEME ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES,
TENUE MERCREDI, LE 26 JANVIER A MIDI

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Monsieur H. LAPORTE, - - -	Président de la maison Laporte, Martin Limitée, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Vice-Président: M. W. F. CARSLEY, - - -	Capitaliste.
Vice-Président: M. TANCREDE BIENVENU, - - -	Directeur The Lake of the Woods Milling Coy.
Monsieur G. M. BOSWORTH, - - -	Vice-Président "Canadian Pacific Railway Co."
Honorable ALPHONSE RACINE, - - -	Président de la maison de gros "Alphonse Racine Ltée."
Monsieur L. J. O. BEAUCHEMIN, - - -	Président de la Librairie Beauchemin Ltée.
Monsieur M. CHEVALIER, - - -	Directeur Général du Crédit Foncier Franco-Canadien.

BUREAU DE CONTROLE POUR LE DEPARTEMENT D'EPARGNE

(Commissaires-Censeurs)

Président: Hon. Sir ALEX. LACOSTE, C.R., - - -	Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.
Vice-Président: Docteur E. P. LACHAPPELLE, - - -	Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Honorable N. PERODEAU, N.P., - - -	Ministre sans portefeuille dans le Gouvernement de Québec.

Directeur Gérant Général, M. TANCREDE BIENVENU
M. A. GIROUX, Secrétaire.

M. M. LAROSE, Inspecteur en chef. M. J. A. TURCOT, Inspecteur. M. A. THIBAUT, Assis-Inspecteur.

RAPPORT PRESENTE AUX ACTIONNAIRES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

A l'Assemblée générale annuelle, mercredi, le 26 Janvier 1916, Messieurs:

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des opérations de votre banque pour l'exercice 1915; les résultats obtenus, malgré la guerre qui se continue depuis notre dernière réunion, doivent être considérés comme très satisfaisants.

Vous savez, messieurs, jusqu'à quel point, la situation des banques dépend de la prospérité générale, or, au cours de l'exercice écoulé et du dernier semestre tout particulièrement, l'agriculture en général, grâce à l'élan nouveau qui lui a été imprimé, a donné des rendements d'une valeur inconnue jusqu'à nos jours.

Au point de vue industriel et manufacturier, on a constaté une reprise considérable dans toutes les branches principales; aussi la proportion pour cent des ouvriers en chômage est-elle sensiblement diminuée de ce qu'elle était à la même époque en 1914.

Seule, la suspension des travaux de construction a persisté, et ce n'est que dans certaines parties du pays, que des signes de reprises se sont manifestés.

Enfin abstraction faite de cette guerre sanglante que tous nous devons regretter, mais au point de vue strictement économique, nous devons être assurés que la présente situation nous a été favorable sur l'ensemble des affaires.

Comme l'an dernier, nos banques possèdent encore un pourcentage très élevé de leur actif immédiatement réalisable; aussi fidèles aux règles de prudence que vous avez toujours approuvées, vos administrateurs n'ont pas cessé de maintenir le Trésor de votre banque au chiffre le plus élevé, et les sommes qui apparaissent au Bilan Général en font foi. Cette méthode de gestion qui restera notre règle immuable, nous l'espérons, présente des avantages que les circonstances nous ont permis d'apprécier très souvent. Toutefois, nous n'avons pas été amenés par ce fait, à diminuer les crédits que nous faisons en temps normal à notre clientèle du commerce et de l'industrie; de fait, nos prêts courants ou commerciaux accusent une augmentation notable sur les chiffres de l'an dernier.

Il convient de mentionner que les chapitres des "Dépôts" démontrent une augmentation relativement considérable cette année, soit la somme d'au delà de UN MILLION TROIS CENT MILLE DOLLARS, nos obligations dites au public s'élèvent maintenant à \$12,624,275.91.

Les résultats de l'exercice écoulé démontrent un bénéfice de \$196,355.64, soit 19.6 pour cent du capital versé ou près de douze pour cent du Capital et du Fonds de Réserve réunis. A même cette somme, quatre dividendes semestriels s'élevant à \$70,000.00 ont été payés, et un montant de \$3,663.96 a servi à l'amortissement des installations et mobiliers des bureaux et succursales de la Banque. De plus, eu égard à la baisse générale des valeurs de tout repos, nous avons dû, de nouveau, amortir nos titres de placements, et une somme de \$90,000 a été mise de côté à cet effet. Quand les temps meilleurs reviendront, ces sommes ainsi déduites reparaitront à l'actif; ces dépréciations temporaires constituent donc dans

les circonstances une autre Réserve. La somme de \$10,000 a été versée au Gouvernement Fédéral comme taxe de guerre sur le papier-monnaie de la Banque mis en circulation; et la somme importante de \$14,558.30 a été payée durant l'année en taxes provinciales, municipales et autres.

A l'exemple d'autres Banques, nous croyons devoir attirer l'attention des actionnaires sur cette question des "Taxes." Nous ne croyons pas qu'aucun autre commerce au Canada soit taxé dans de telles proportions; aussi, nous comptons sur la justice et l'équité des autorités à qui l'Association des Banques du Canada s'est déjà adressée pour obtenir une révision.

Les taxes de toutes espèces que les banques doivent supporter ne constituent pas leur seul fardeau; un poids plus lourd, c'est la concurrence intense et déraisonnable qu'elles se font entre elles en ouvrant des sous-agences et des succursales dans des endroits sans importance commerciale, ou en multipliant les succursales dans des localités qui en sont déjà suffisamment pourvues.

Une telle concurrence est une source de perte, non seulement à raison de la division des affaires et des dépôts qu'elle entraîne, mais aussi à raison des risques que souvent elle fait assumer dans la qualité des crédits accordés. Aussi les administrateurs de banque sont-ils favorables à une réforme de ce système, et nous sommes heureux de constater qu'un comité de banquiers s'est mis à l'oeuvre, et que même un certain nombre de succursales de banques ont déjà été supprimées. Le jour où l'on trouvera un moyen de régulariser cette concurrence, nous croyons que, non seulement les banques en tireront avantage, mais qu'indirectement le commerce et l'industrie en profiteront.

Votre institution possède maintenant soixante-quinze succursales établies dans les Province de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick, dont deux relativement importantes ont été ouvertes durant l'année, une dans la cité de Québec, où nous avons acquis un immeuble convenable pour l'installation de nos Bureaux, l'autre à St-Jean, Nouveau-Brunswick. L'établissement de votre Banque en ces deux endroits importants s'imposait à raison du réseau de succursales que nous avions déjà dans ces deux Provinces et nous avons lieu d'en espérer de bons résultats. Ces différents bureaux y compris le Bureau Chef, ont tous été visités par nos Inspecteurs.

En outre, conformément à la loi des Banques, l'audition générale a été faite par les représentants des actionnaires, et leur certificat, tel qu'il apparaît sur notre Bilan Général atteste l'importance de leurs travaux.

Messieurs les Commissaires-Censeurs nommés à votre dernière assemblée ont aussi présenté leur Rapport Annuel, et lecture vous en a été faite. Ces Messieurs ont scrupuleusement accompli les devoirs de leur charge durant l'exercice écoulé; ce Bureau de Contrôle pour le Département d'Epargne rend de grands services à votre Institution, aussi, nous éprouvons le besoin d'exprimer ici à ces Messieurs nos plus chaleureux remerciements.

Dans le cours de cette année, votre Conseil d'Administration a été grandement éprouvé par le décès de l'un de ses Membres, l'honorable Louis Beaubien; l'élévation de ses idées, sa délicate bonté et sa bienveillance, lui avaient mérité le respect